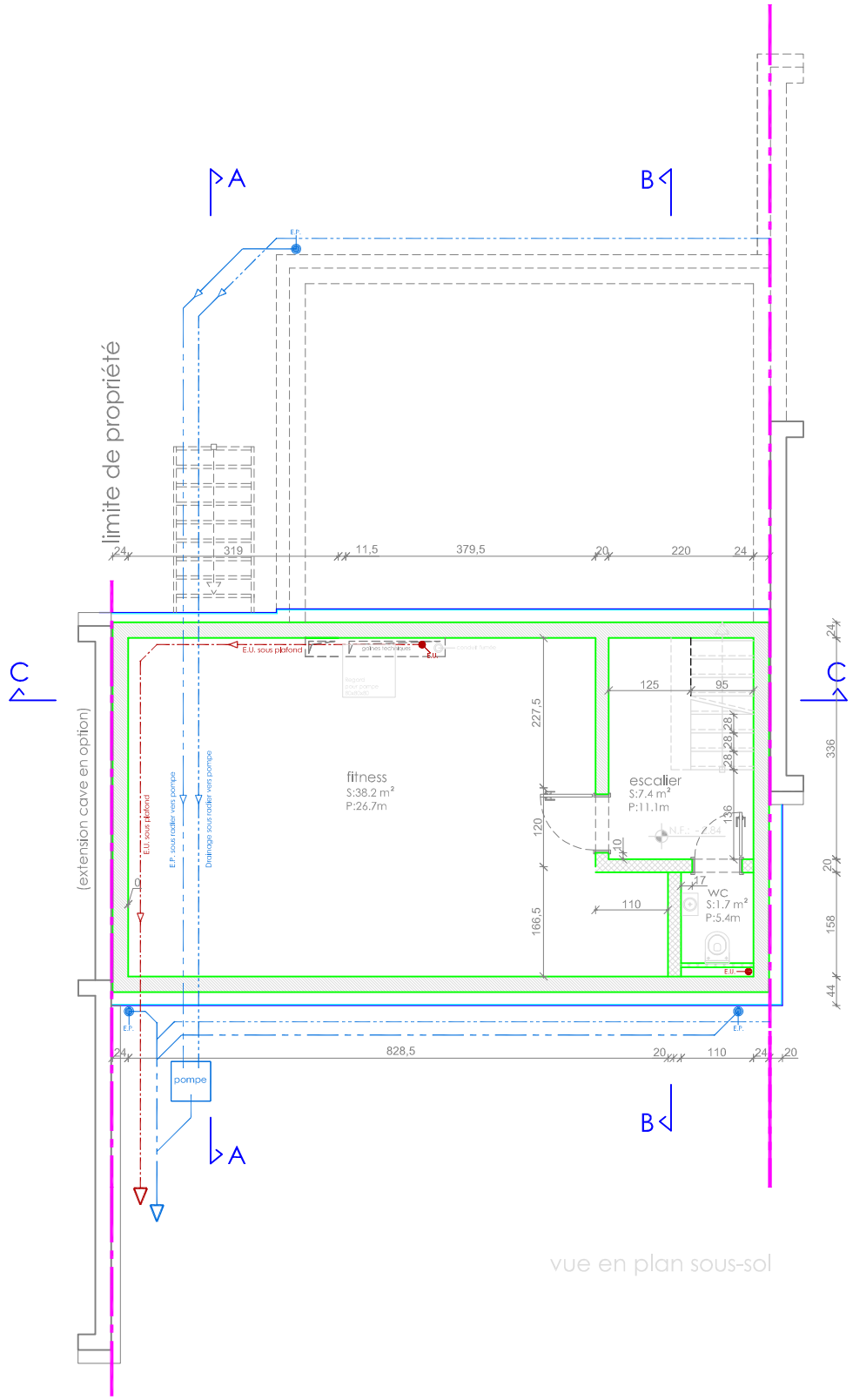

vue en plan sous-sol

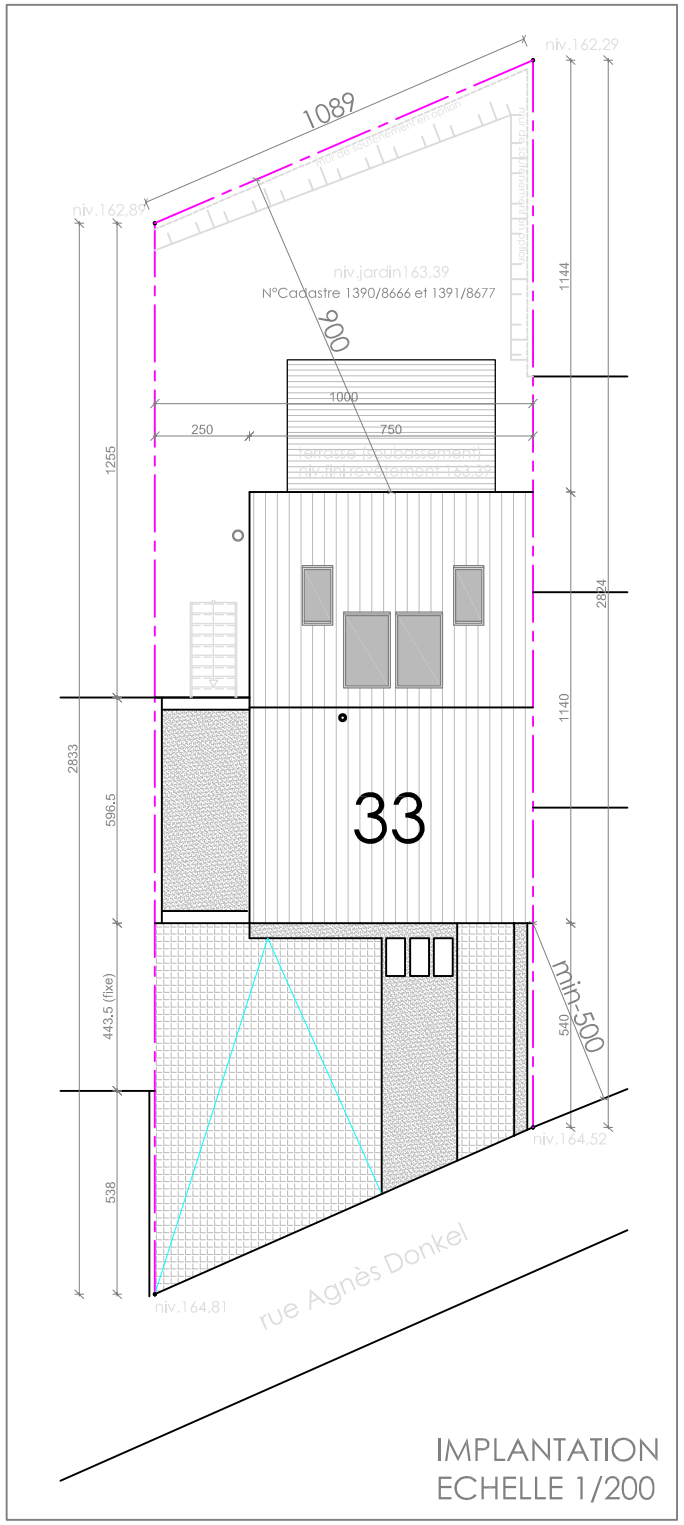

IMPLANTATION
ECHELLE 1/200

REMARQUES VALABLES POUR TOUS LES PLANS:

CANALISATION:
LA PROFONDEUR DU RESEAU D'EGOUT DANS LE TERRAIN OU LA DANS LA RUE EST A VERIFIER EN FONCTION DU PROJET AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

ELEMENTS EN BETON ARME
TOUS LES ELEMENTS EN BÉTON ARMÉ SONT A REALISER SELON LES INDICATIONS DE L'INGENIEUR RESPONSABLE DES CALCULS STATIQUES.

PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES
LES PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES INDIQUES SONT A CONFIRMER RESPECTIVEMENT A COMPLETER PAR LES DIFFERENTS INSTALLATEURS (SANITAIRE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, ETC)

CANALISATION SOUS DALLE SUR SOUS-SOL
EMPLACEMENTS ET PENTES SELON INDICATION DE L'INSTALLATEUR SANITAIRE

RACCORDEMENTS:
TOUS LES RACCORDEMENTS COMME ELECTRICITE, ANTENNE, TELEPHONE, EAU, GAZ SONT A REALISER SELON LES PRESCRIPTIONS ET INDICATIONS DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS COMPETENTES.

LEGENDE

- béton armé
- maçonnerie
- cloisons
- isolation thermique
- limite de propriété
- terrain naturel
- eaux usées
- eaux pluviales
- drainage

date:	ind.:	modifications:	
13.02.13	a	mise à jour	
26.02.13	b	modifs suivant ingénieur	
26.04.13	c	mise à jour	

Les éléments porteurs (murs, dalles, fondations...) sont à définir par un ingénieur statique agréé. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur. Les discordances éventuelles sont à signaler sans délais à la direction des travaux.

Construction d'une maison jumelée à basse consommation d'énergie
Mertert - lotissement **"Aalmauer II"** 33, rue Agnès Donkel
N°Cadastraux 1390/8666 et 1391/8677

M.O.: STUGALUX 96, rue du Kiem L-8060 Strassen
Futurs acquéreurs: HERVY Sacha 17, Schaffmill L-6778 Grevenmacher

bureau d'architecture CUBUS
1, rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
tél: 35 52 75 fax: 35 52 76
e-mail: cubus@pt.lu

A = plans d'autorisation
E = plans d'exécution
D = plans de détail

date et signature architecte:		numéro:	index:
30.10.2012	cave et implantation	A-33/1	C
		échelle:	1/100

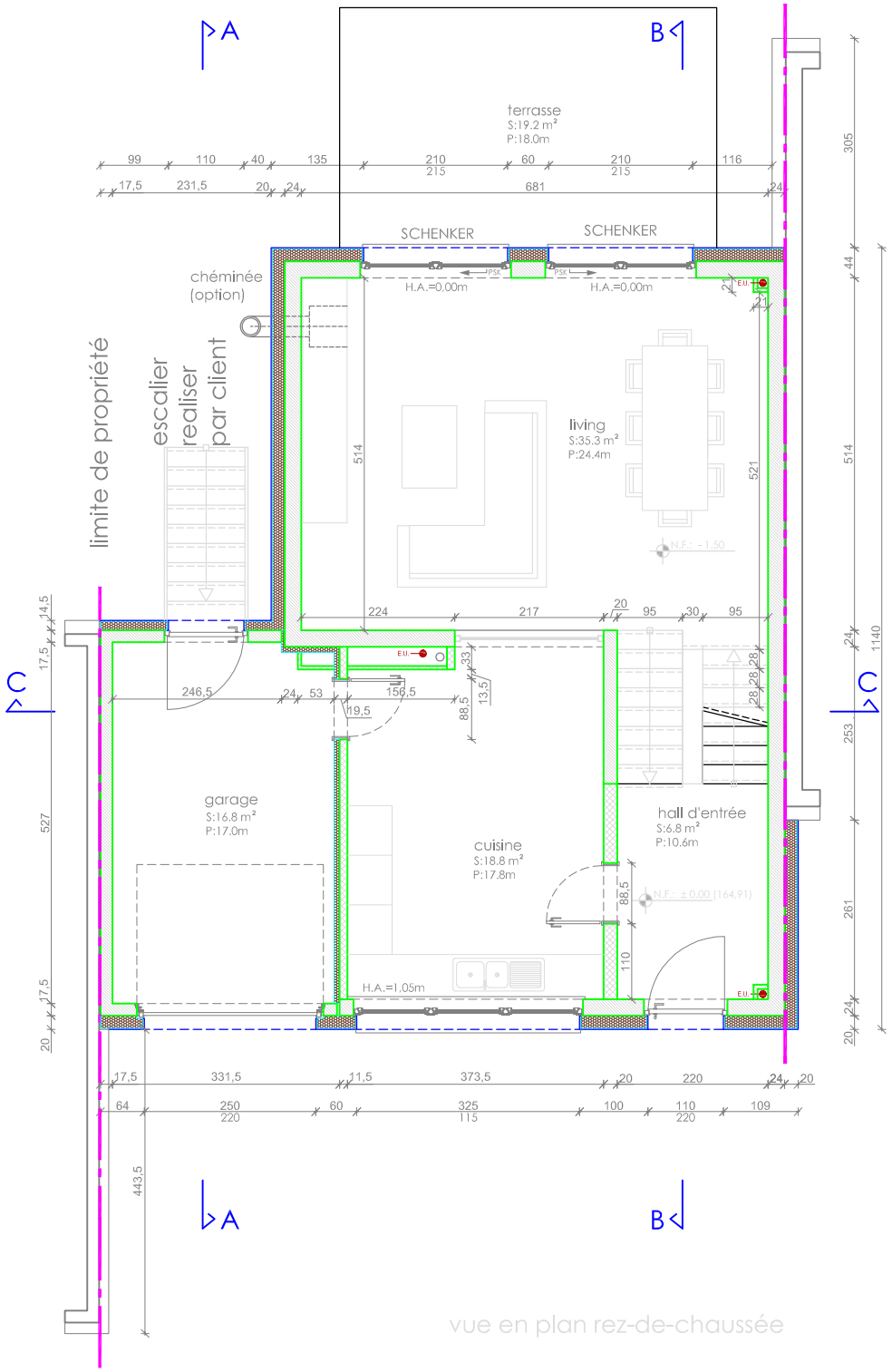

vue en plan rez-de-chaussée

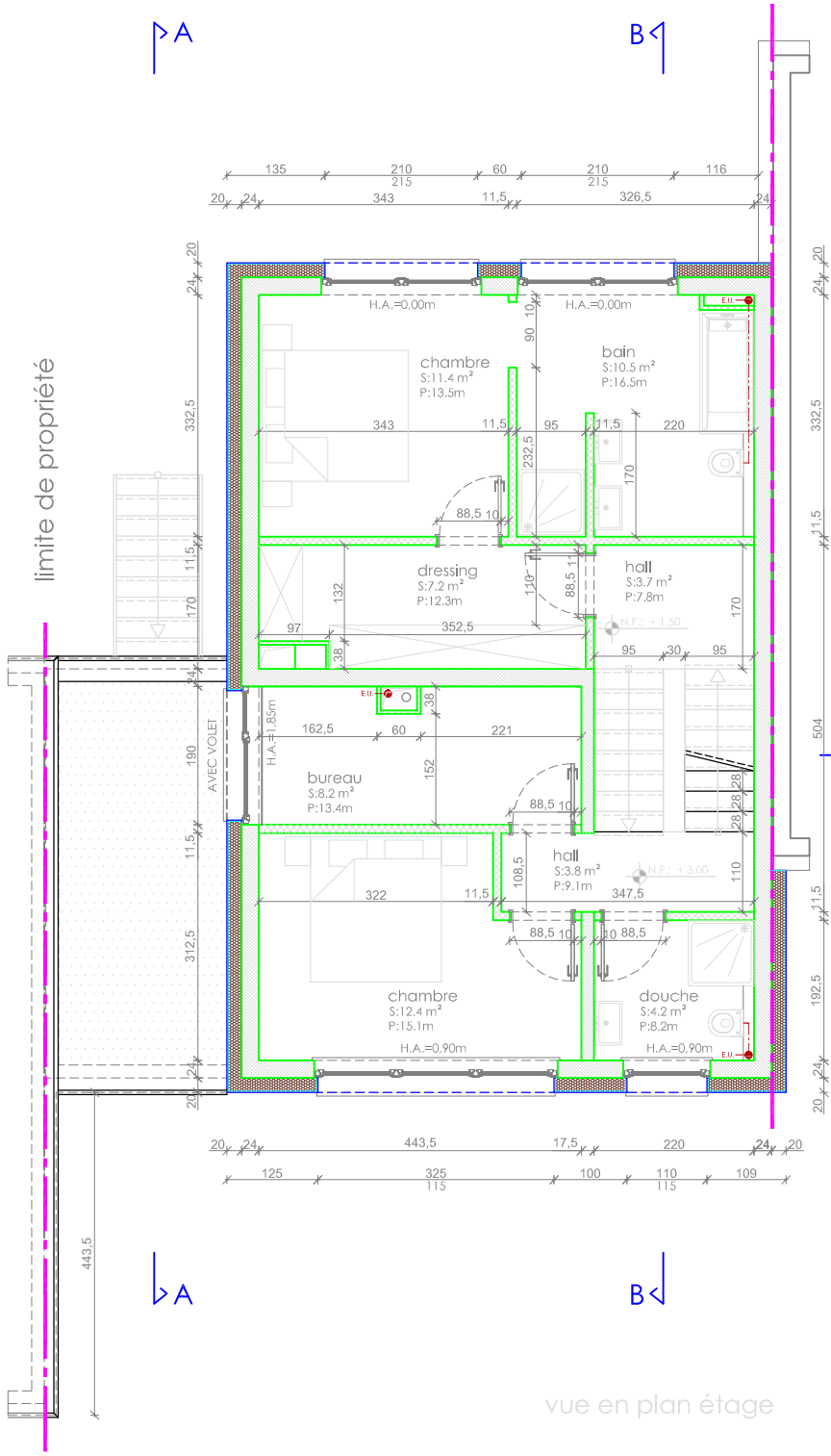

vue en plan étage

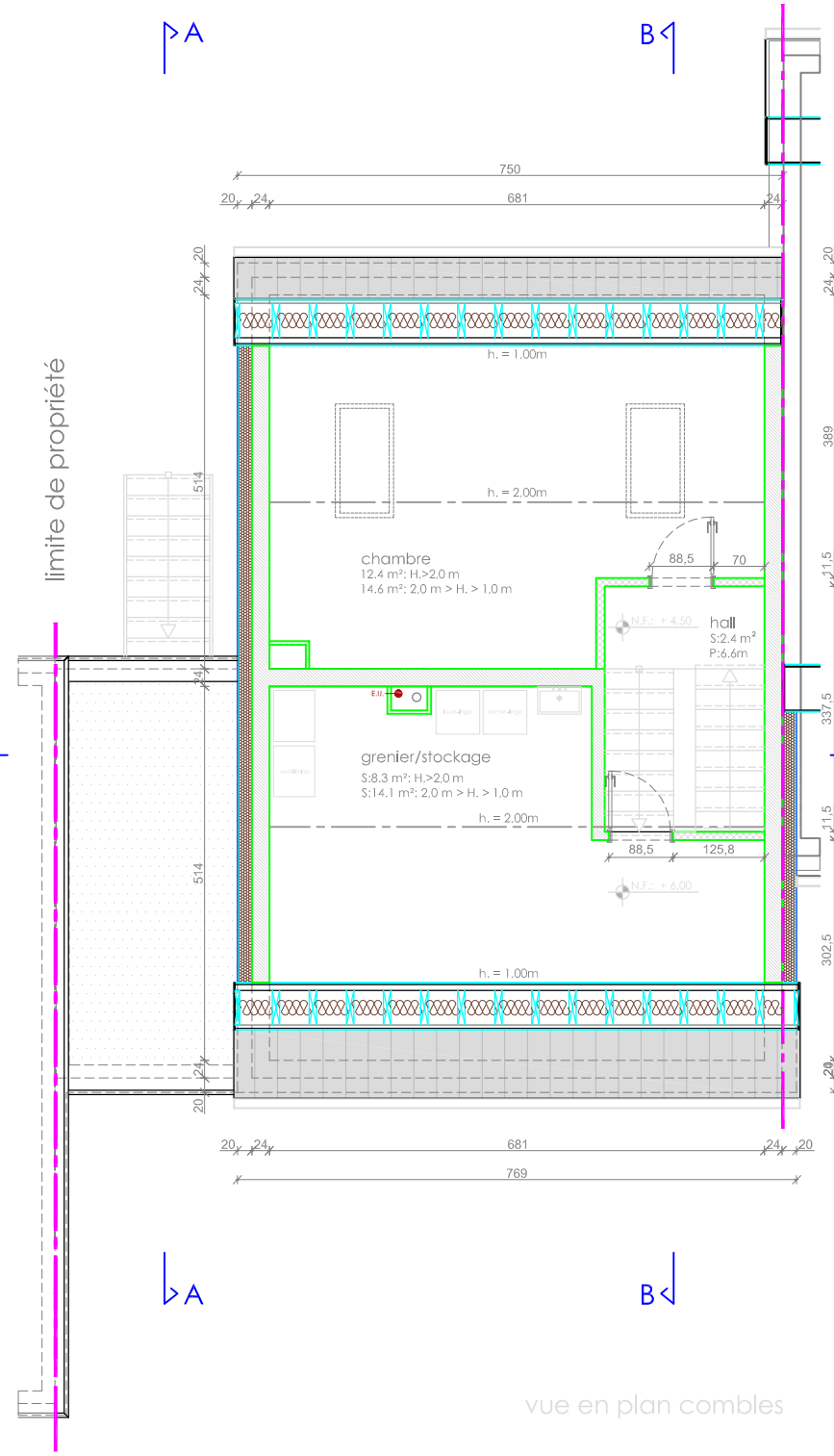

vue en plan combles

date:	ind.:	modifications:	
13.02.13	a	mise à jour	
26.02.13	b	modifs suivant ingénieur	
12.04.13	c	modif fenêtre etage	
26.04.13	d	mise à jour	

Les éléments porteurs (murs, dalles, fondations...) sont à définir par un ingénieur statique agréé. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur. Les discordances éventuelles sont à signaler sans délais à la direction des travaux

REMARQUES VALABLES POUR TOUS LES PLANS:

CANALISATION:
LA PROFONDEUR DU RESEAU D'EGOUT DANS LE TERRAIN OU LA DANS LA RUE EST A VERIFIER EN FONCTION DU PROJET AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

ELEMENTS EN BETON ARME
TOUS LES ELEMENTS EN BÉTON ARMÉ SONT A REALISER SELON LES INDICATIONS DE L'INGENIEUR RESPONSABLE DES CALCULS STATIQUES.

PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES
LES PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES INDIQUES SONT A CONFIRMER RESPECTIVEMENT A COMPLETER PAR LES DIFFERENTS INSTALLATEURS (SANITAIRE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, ETC)

CANALISATION SOUS DALLE SUR SOUS-SOL
DIMENSIONS ET PENTES SELON INDICATION DE L'INSTALLATEUR SANITAIRE

RACCORDEMENTS:
TOUS LES RACCORDEMENTS COMME ELECTRICITE, ANTENNE, TELEPHONE, EAU, GAZ, SONT A REALISER SELON LES PRESCRIPTIONS ET INDICATIONS DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS COMPETENTES.

LEGENDE

- béton armé
- maçonnerie
- cloisons
- isolation thèmique
- limite de propriété
- terrain naturel
- eaux usées
- eaux pluviales
- drainage

Construction d'une maison jumelée à basse consommation d'énergie
Mertert - lotissement **"Aalmauer II"** 33, rue Agnès Donkel
N°Cadastraux 1390/8666 et 1391/8677

M.O.: STUGALUX 96, rue du Kiem L-8060 Strassen
Futurs acquéreurs: HERVY Sacha 17, Schaffmill L-6778 Grevenmacher

bureau d'architecture CUBUS
1, rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
tél: 35 52 75 fax: 35 52 76
e-mail: cubus@pt.lu

A = plans d'autorisation
E = plans d'exécution
D = plans de détail

no plan: A-33/2	indice: d
date et signature architecte: 30.10.2012	rez, étage +1 et combles
echelle: 1/100	

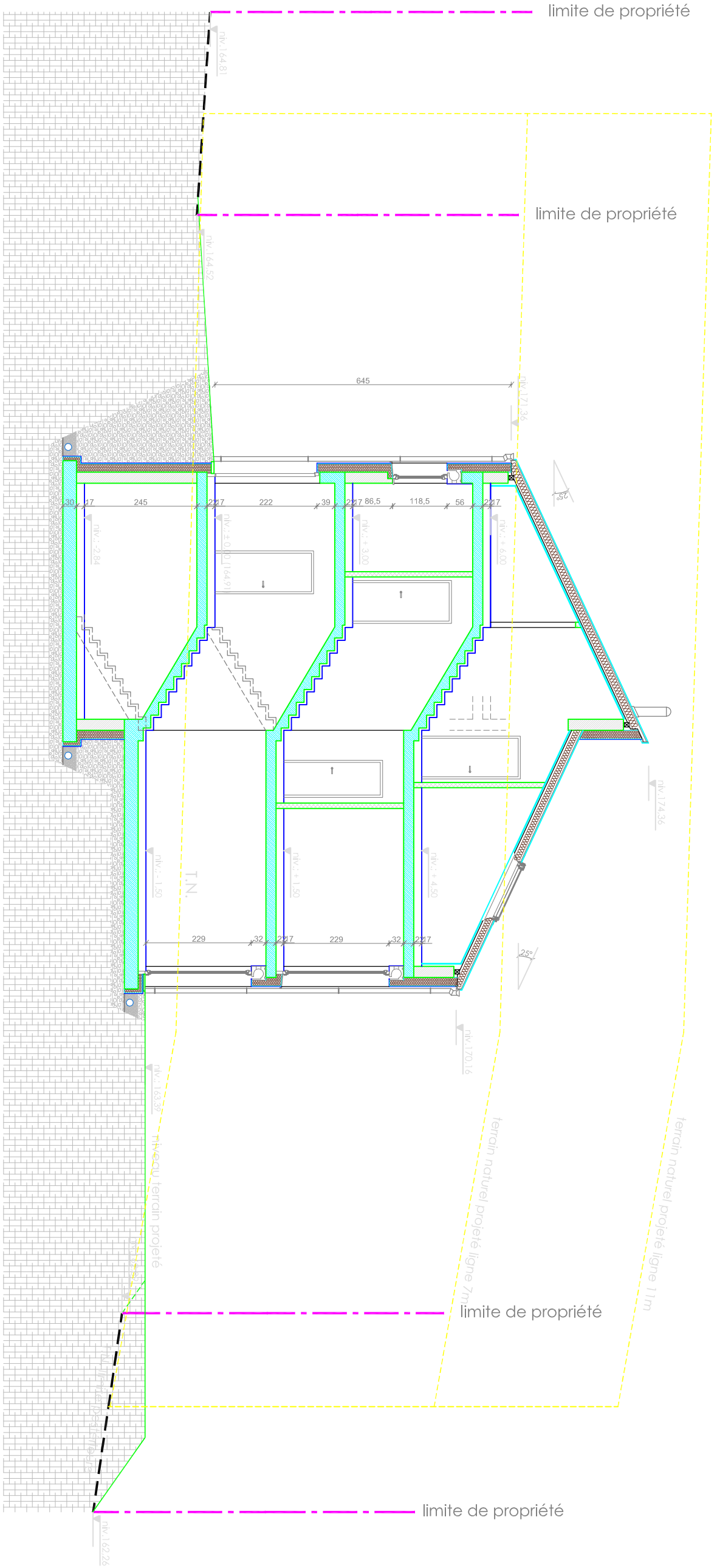

REMARQUES VALABLES POUR TOUS LES PLANS:

CANALISATIONS:
L'EMPLACEMENT DU RESEAU D'EGOUT DANS LE TERRAIN OU LA DANS LA RUE EST A VERIFIER EN FONCTION DU PROJET AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

ELEMENTS EN BETON ARME
TOUTES LES DIMENSIONS SERONT A RELEVER SUR PLACE ET SONT A REVALISER SELON LES INDICATIONS DE L'INGENIEUR RESPONSABLE PAR CALCULS STATIQUES.

PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES
LES PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES INDIQUES SONT A CONFIRMER RESPECTIVEMENT A COMPLETER PAR LES DIFFERENTS INSTALLATEURS (SANITAIRE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, ETC)

CLOISONNEMENT SOUS DALLE SUR SOUS-SOL
DIVERS CLOISONNEMENTS SELON INDICATION DE L'INSTALLATEUR SANITAIRE

RACCORDEMENTS:
TOUS LES RACCORDEMENTS COMME ELECTRICITE, ANTENNE, TELEPHONE, EAU, GAZ, SONT A REALISER SELON LES PRESCRIPTIONS ET NORMES DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS COMPETENTES

LEGENDE

- béton armé
- maçonnerie
- cloisons
- isolation thermique
- limite de propriété
- terrain naturel
- eaux usées
- eaux pluviales
- canalisation

date:	ind.	modifications:
3.02.13	a	mise à jour

Les éléments porteurs (murs, dalles, fondations,...) sont à définir par un ingénieur statique agréé. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur. Les discordances éventuelles sont à signaler sans délais à la direction des travaux

Construction d'une maison jumelée à basse consommation d'énergie

Merfert - lotissement **"Aalmauer II"** 33, rue Agnès Donkel

N°Cadastraux 1390/8666 et 1391/8677

M.O.: STUGALUX 96, rue du Kiem L-8060 Strassen

Futurs acquéreurs: HERVY Sacha 17, Schaffmill L-6778 Grevenmacher

bureau d'architecture CUBUS
1, rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
tél: 35 52 75 fax: 35 52 76
e-mail: cubus@pt.lu

A = plans d'autorisation
D = plans d'exécution

coupe B-B	A-33/3 a
30.10.2012	1/100

élévation principale

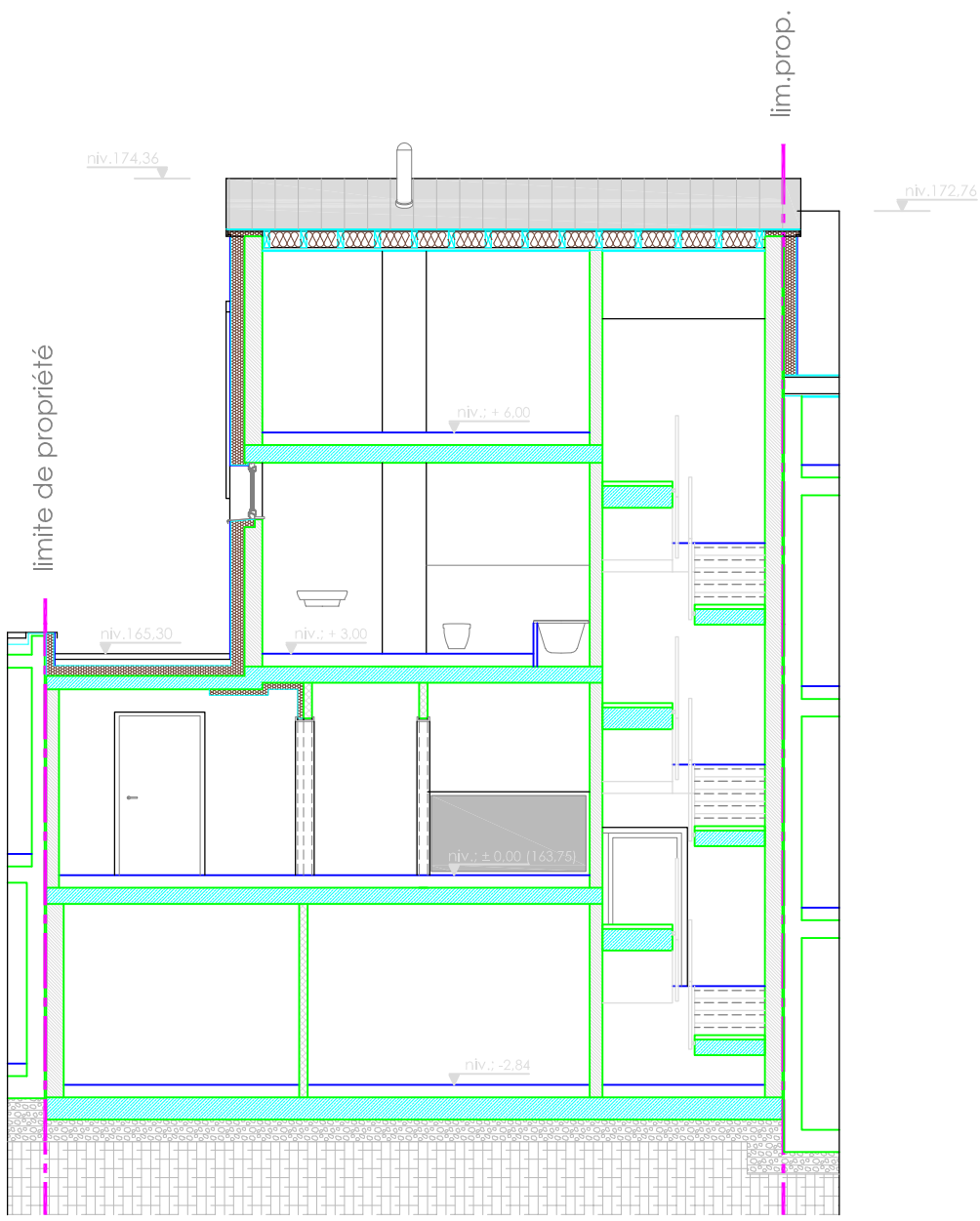

coupe C-C

REMARQUES VALABLES POUR TOUS LES PLANS:

CANALISATION:
LA PROFONDEUR DU RESEAU D'EGOUT DANS LE TERRAIN OU LA DANS LA RUE EST A VERIFIER EN FONCTION DU PROJET AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

ELEMENTS EN BETON ARME
TOUS LES ELEMENTS EN BETON ARME SONT A REALISER SELON LES INDICATIONS DE L'INGENIEUR RESPONSABLE DES CALCULS STATIQUES.

PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES
LES PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES INDIQUES SONT A CONFIRMER RESPECTIVEMENT A COMPLETER PAR LES DIFFERENTS INSTALLATEURS (SANITAIRE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, ETC)

CANALISATION SOUS DALLE SUR SOUS-SOL
DIMENSIONS ET PENTES SELON INDICATION DE L'INSTALLATEUR SANITAIRE

RACCORDEMENTS:
TOUS LES RACCORDEMENTS COMME ELECTRICITE, ANTENNE, TELEPHONE, EAU, GAZ, SONT A REALISER SELON LES PRESCRIPTIONS ET INDICATIONS DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS COMPETENTES.

LEGENDE

- béton armé
- maçonnerie
- cloisons
- isolation thèrmique
- limite de propriété
- terrain naturel
- eaux usées
- eaux pluviales
- drainage

date:	ind.:	modifications:
13.02.13	a	mise à jour

Les éléments porteurs (murs, dalles, fondations...) sont à définir par un ingénieur statique agréé. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur. Les discordances éventuelles sont à signaler sans délais à la direction des travaux

Construction d'une maison jumelée à basse consommation d'énergie
Mertert - lotissement **"Aalmauer II"** 33, rue Agnès Donkel
N°Cadastraux 1390/8666 et 1391/8677

M.O.: STUGALUX 96, rue du Kiem L-8060 Strassen
Futurs acquéreurs: HERVY Sacha 17, Schaffmill L-6778 Grevenmacher

bureau d'architecture CUBUS
1, rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
tél: 35 52 75 fax: 35 52 76
e-mail: cubus@pt.lu

A = plans d'autorisation
E = plans d'exécution
D = plans de détail

no plan:	indice:
A-33/4	a

date et signature architecte:		echelle:
30.10.2012	coupe C-C et élévation principale	1/100

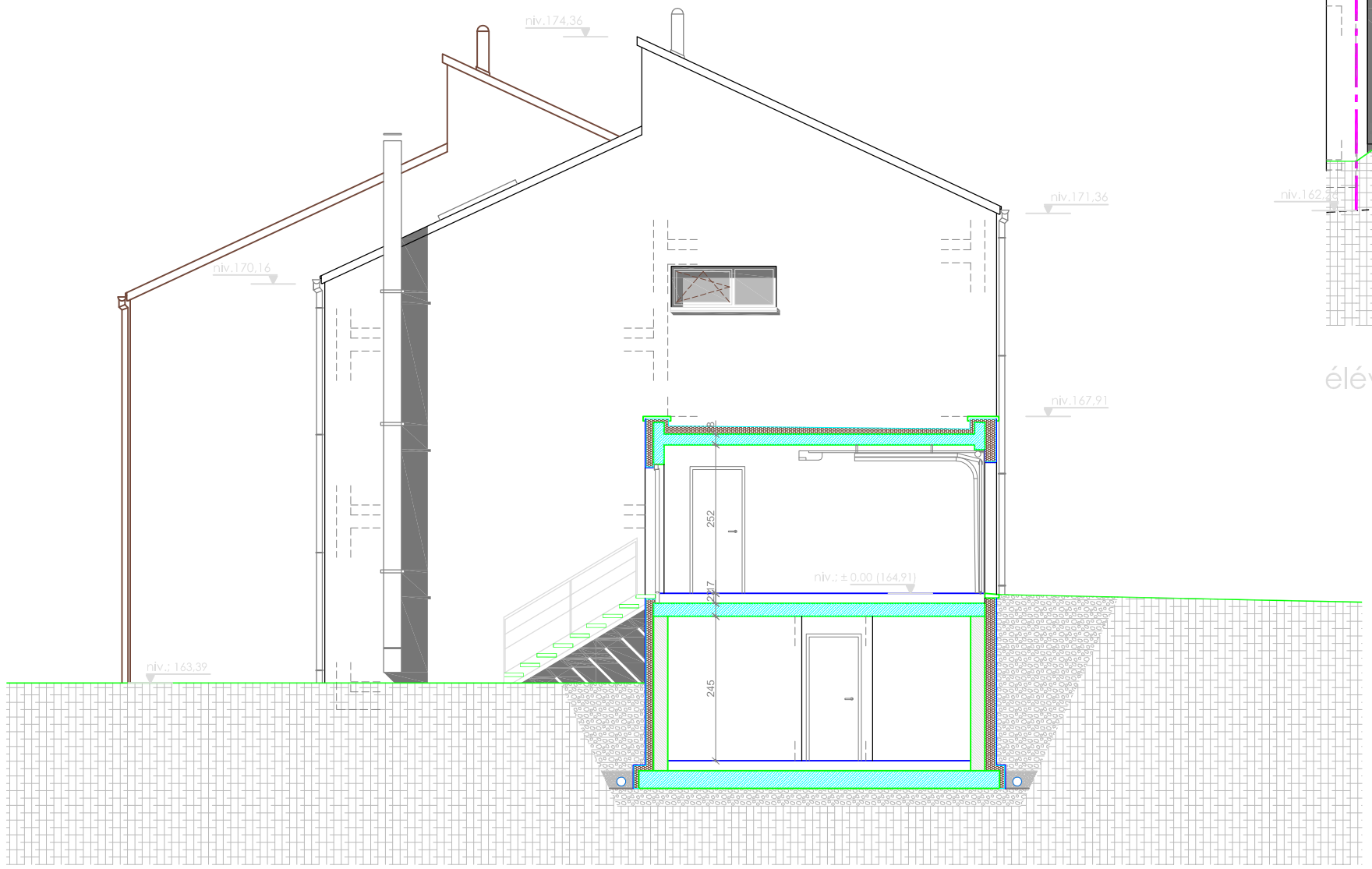

coupe AA - élévation latérale gauche

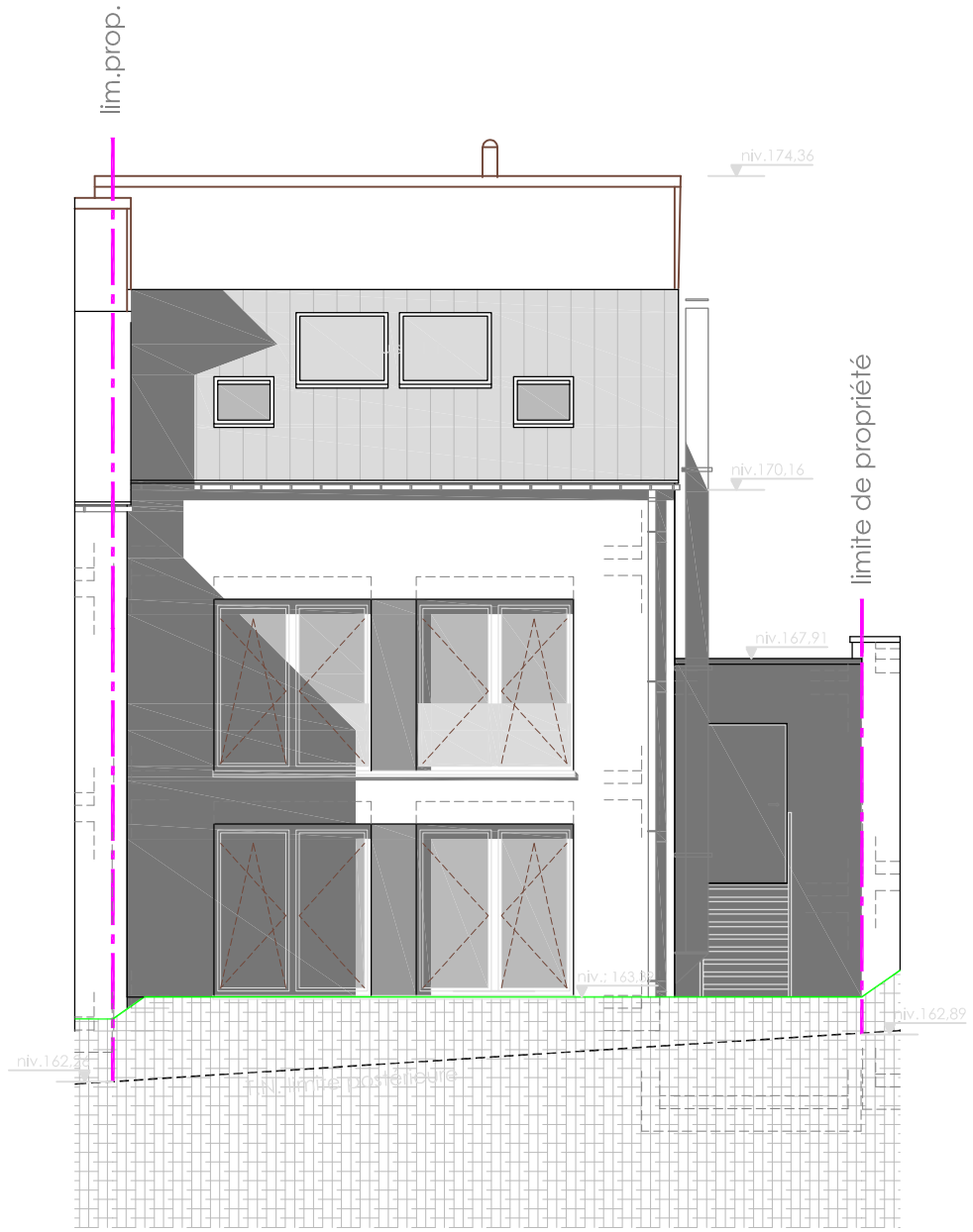

élévation postérieure

REMARQUES VALABLES POUR TOUS LES PLANS:

CANALISATION:
LA PROFONDEUR DU RESEAU D'EGOUT DANS LE TERRAIN OU LA DANS LA RUE EST A VERIFIER EN FONCTION DU PROJET AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.

ELEMENTS EN BETON ARME
TOUS LES ELEMENTS EN BETON ARME SONT A REALISER SELON LES INDICATIONS DE L'INGENIEUR RESPONSABLE DES CALCULS STATIQUES.

PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES
LES PERCEMENTS DE MURS ET DE DALLES INDIQUES SONT A CONFIRMER RESPECTIVEMENT A COMPLETER PAR LES DIFFERENTS INSTALLATEURS (SANITAIRE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, ETC)

CANALISATION SOUS DALLE SUR SOUS-SOL
DIMENSIONS ET PENTES SELON INDICATION DE L'INSTALLATEUR SANITAIRE

RACCORDEMENTS:
TOUS LES RACCORDEMENTS COMME ELECTRICITE, ANTENNE, TELEPHONE, EAU, GAZ, SONT A REALISER SELON LES PRESCRIPTIONS ET INDICATIONS DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS COMPETENTES.

LEGENDE

- béton armé
- maçonnerie
- cloisons
- isolation thèrmique
- limite de propriété
- terrain naturel
- eaux usées
- eaux pluviales
- drainage

date:	ind.:	modifications:
13.02.13	a	mise à jour

Les éléments porteurs (murs, dalles, fondations...) sont à définir par un ingénieur statique agréé. Toutes les cotes sont à vérifier par l'entrepreneur. Les discordances éventuelles sont à signaler sans délais à la direction des travaux

Construction d'une maison jumelée à basse consommation d'énergie
Mertert - lotissement **"Aalmauer II"** 33, rue Agnès Donkel
N°Cadastraux 1390/8666 et 1391/8677

M.O.: STUGALUX 96, rue du Kiem L-8060 Strassen
Futurs acquéreurs: HERVY Sacha 17, Schaffmill L-6778 Grevenmacher

bureau d'architecture CUBUS
1, rue d'Oetrange L-5360 Schrassig
tél: 35 52 75 fax: 35 52 76
e-mail: cubus@pt.lu

A = plans d'autorisation
E = plans d'exécution
D = plans de détail

no plan:	indice:
A-33/5	a

date et signature architecte:		echelle:
30.10.2012	élévation postérieure et latérale	1/100